

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL**  
**DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE**  
**SESSION HIVER 2021**

POL4102-10  
FEMMES ET POLITIQUE  
Vendredi 9 H 30 à 12 H 30 – Cours en ligne

**Chargée de cours :**

Stéphanie Mayer, Ph.D.

Courriel : mayer.stephanie@uqam.ca

Disponibilités : les jeudis en matinée, sur rendez-vous, par courriel.

**DESCRIPTIF OFFICIEL**

Ce cours d'introduction porte sur l'étude des principaux moments de la lutte des femmes et des féministes pour l'accès à la citoyenneté politique : droit de vote et d'éligibilité, égalité des droits politiques et sociaux dans un contexte principalement québécois. Seront étudiés également les organisations de femmes et le mouvement féministe contemporain, au Québec en particulier, sous l'angle des idéologies, des enjeux, des luttes politiques et des rapports à l'État ainsi que les revendications spécifiques et les projets politiques mis de l'avant. Les conceptions du pouvoir, de la politique de l'État et des rapports entre le privé et le public, véhiculées dans le mouvement féministe contemporain seront abordées.

**QUESTION GÉNÉRALE DU COURS**

*De quelles manières le rapport à la citoyenneté entretenu par les femmes et les féministes est-il paradoxal?*

**OBJECTIFS DU COURS**

*Sur le plan intellectuel :*

- Reconnaître l'importance d'une prise en compte de l'analyse « genre et politique » dans l'étude sur le pouvoir, l'État, les luttes sociales et la citoyenneté;
- Comprendre la place et l'apport des femmes à la citoyenneté et leur contribution à la société québécoise dans une perspective d'égalité, de liberté, d'autonomie et de solidarité;
- Reconnaître et analyser la situation des femmes dans sa diversité et sa complexité;
- Faire une lecture critique d'un essai féministe.

*Sur le plan méthodologique :*

- Saisir la diversité des cadres théoriques à partir desquels les féministes ont contribué à l'étude de la politique, du politique, de la citoyenneté et du pouvoir;
- S'exercer à lire différents types d'écrits et à en rendre compte de manière organisée et synthétique;
- Développer une pensée critique et une capacité d'argumentation logique tant à l'écrit qu'à l'oral.

*Sur le plan personnel et politique :*

- Déterminer ses propres connaissances et ses perceptions relatives aux rapports sociaux de sexe.

## **APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE**

L'enseignante utilisera une composition d'approches dans le cadre de ce cours qui se tiendra en ligne de manière synchrone. Plusieurs séances seront organisées autour d'une présentation magistrale, chacune d'elles portant sur une thématique particulière. Plusieurs des présentations magistrales seront suivies d'une discussion en petits groupes et d'une plénière sur les lectures obligatoires (voir : textes déposés sur Moodle). Il est également prévu d'accueillir des conférencières au cours de la session.

## **DÉROULEMENT DE LA SESSION**

**À SAVOIR :** Toutes les informations nécessaires à votre réussite du cours seront déposées sur le Moodle du cours pendant la session. Vous retrouverez les éléments suivants sur le portail : lectures obligatoires et complémentaires, liens pertinents, feuillets explicatifs pour les travaux et lieux de remise des différentes évaluations, notes de cours et bibliographies générales.

### **COURS 1 – VENDREDI 15 JANVIER 2021**

#### ➤ **Discussions introductives : « Femmes et politique »**

Cette première séance sera consacrée à la présentation du plan de cours et des modalités d'évaluation. Une entente devra être convenue entre le groupe-cours et l'enseignante au sujet des diverses évaluations et des échéanciers. Une discussion sur les attentes respectives de l'enseignante et des étudiant.es quant au cours aura également lieu.

À la suite de la pause : travail en sous-groupes sur la définition de notions importantes comme « féminisme », « femmes », « patriarcat », « sexisme » et « hétérosexisme ».

### **COURS 2 – VENDREDI 22 JANVIER 2021**

#### ➤ **Regards historiques sur l'exclusion des femmes de la citoyenneté politique**

L'identité politique des femmes est le fruit de leur exclusion des champs politique et social dans les démocraties libérales modernes occidentales. Cette séance situera les moments et les principes charnières de leur exclusion rationalisée. Cela permettra de traiter de la question de la maternité comme légitimation politique de l'exclusion et de la minorisation des femmes. Les contributions féministes aux notions androcentrées de la discipline de la science politique seront abordées, par exemple : le contrat social, la division des sphères privée et publique, l'individu, la citoyenneté.

### **COURS 3 – VENDREDI 29 JANVIER 2021**

#### ➤ **Perspectives politico-historiques : Inclusion politique des femmes et accès à la citoyenneté**

Dans une perspective historique, cette séance fera état de certaines luttes des femmes et des féministes pour l'accès à l'égalité juridique, à l'égalité en droits et libertés, à la citoyenneté. Ce cours permettra de prendre la mesure des transformations en matière de droits dont les femmes ont pu bénéficier au cours des XXe et XXIe siècles au Québec et au Canada.

### **COURS 4 – VENDREDI 5 février 2021**

#### ➤ **Nationalisme, projet nationaliste québécois et mouvements féministes**

Cette séance abordera dans une perspective historique les différentes tendances nationalistes et identitaires au Québec et leurs liens complexes avec les mouvements féministes. Cette rencontre entre le nationalisme et le féminisme au Québec a donné lieu à des alliances inattendues, à des tensions importantes et à des impasses. La question des femmes, et plus spécifiquement de leur corps, a fait l'objet d'une instrumentalisation qu'il faut interroger. Le fait que certaines femmes voient dans le féminisme un projet politique qui leur permet de faire sécession pour vivre l'utopie d'un « en dehors » du patriarcat sera également traité.

### **COURS 5 – VENDREDI 12 FÉVRIER 2021**

#### ➤ **Perspectives critiques : une même citoyenneté pour toutes les femmes?**

Cette séance interrogera les conditions différenciées d'accès et d'exercice de la citoyenneté pour toutes les femmes. L'inclusion politique des femmes, l'exercice de la citoyenneté et les droits lui étant associés méritent d'être remis en question afin d'ouvrir une réflexion sur les privilèges, l'articulation des systèmes de domination et les rapports de pouvoir. Il faut considérer le caractère coextensif des systèmes de domination, tels que le racisme, le capitalisme, le patriarcat et le capacitisme. Cette séance abordera les outils conceptuels et théoriques développés par les féministes intersectionnelles.

### **COURS 6 – VENDREDI 19 FÉVRIER 2021**

#### ➤ **Engager un déplacement des objets du politique : comprendre l'adage *le personnel est politique***

Cette séance portera sur les dimensions intimes, privées et personnelles du féminisme. Le féminisme interpelle les féministes jusque dans leur intimité et les invite – souvent sans concession – à interroger toutes les dimensions de leur vie personnelle.

### **COURS 7 – VENDREDI 26 FÉVRIER 2021**

#### ➤ **Élargir les conceptions du politique : explorer l'articulation entre (éco)féminisme et sorcellerie**

Cette séance explorera les pratiques diverses par lesquelles les femmes sont citoyennes, agissent politiquement et deviennent puissantes. Les pratiques ancestrales précieuses transmises de mère en fille, de femmes à femmes (de féministes à féministes) ont légitimé, à une certaine époque, les condamnations au bûcher dont ces femmes fortes ont fait l'objet. Les féministes sont-elles des sorcières? Ce cours abordera le souci de l'environnement dans une perspective féministe qui appelle la défense du vivant dans son ensemble.

### **COURS 8 – VENDREDI 5 MARS 2021**

#### ➤ **Semaine de lecture**

### **COURS 9 – VENDREDI 12 MARS 2021**

#### ➤ **Citoyenneté spécifique des femmes : l'injonction de toutes à être des mères**

Durant cette séance, l'attention sera portée sur l'affirmation normative selon laquelle toutes les femmes doivent être mères pour se réaliser comme personne. Cette « injonction à la maternité », qui pèse sur toutes les femmes, a fait l'objet de différents registres de prise de parole qui méritent un intérêt particulier. De plus, la lecture intersectionnelle du droit spécifique des femmes à la contraception et l'avortement appelle une réflexion nouvelle en matière de justice reproductive.

- ❖ **11 h 30-12 h 30** : Animation d'une discussion en petits groupes et en plénière autour de l'œuvre : Orna Donath. 2019. *Le regret d'être mère*, Odile Jacob : Paris, 238 pages.

### **COURS 10 – VENDREDI 19 MARS 2021**

#### ➤ **Mouvements des femmes et des mères pour la paix**

Cette séance abordera l'histoire de l'implication des femmes dans les mouvements pacifistes et antimilitaristes en Europe occidentale et en Amérique du Nord au cours des XXe et XXIe siècles. L'intérêt sera porté vers les différentes raisons qui poussent certaines militantes à croire que les femmes – comme mères et citoyennes – ont un rôle névralgique à jouer en faveur de la paix dans le monde.

- ❖ **11 h 30-12 h 30** : Animation d'une discussion en petits groupes et en plénière autour de l'œuvre : Cynthia Cockburn. 2015. *Des femmes contre le militarisme et la guerre*, La Dispute : Paris, 164 pages.

### **COURS 11 – VENDREDI 26 MARS 2021**

#### ➤ **Les femmes en conflit avec le droit et luttes en faveur de l'abolition des prisons**

Cette séance portera sur l'histoire de la place des femmes dans les prisons et les pénitenciers au Québec et au Canada. Analyser et comprendre le système pénal à partir de la lorgnette féministe montre comment les femmes sont spécifiquement et différemment affectées par l'existence des prisons – qu'elles soient victimes, judiciarisées ou qu'elles aient des proches à l'intérieur des murs. Une attention particulière sera accordée aux luttes actuelles menées pour la dignité humaine et le respect de la citoyenneté des personnes détenues, notamment en ce qui concerne la prison Leclerc pour femmes.

- ❖ **11 h 30-12 h 30** : Animation d'une discussion en petits groupes et en plénière autour de l'œuvre : Gwenola Ricordeau. 2019. *Pour elles toutes. Femmes contre la prison*, LUX Éditeur : Montréal, 235 pages.

### **COURS 12 – VENDREDI 2 AVRIL 2021**

#### ➤ **Congé férié**

### **COURS 13 – VENDREDI 9 AVRIL 2021**

#### ➤ **Luttes des femmes contre la pauvreté et internationalisation des solidarités féministes**

Les luttes des femmes et des féministes au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde ont notamment concerné la pauvreté et la précarité dont elles sont victimes. Cela a d'ailleurs donné lieu à des événements historiques comme la Marche Du pain et des roses et la Marche mondiale des femmes. Les conditions actuelles du monde exigent une internationalisation des solidarités et des résistances. Dans cette séance, l'intérêt sera porté sur les effets du néolibéralisme, sur les conditions de la précarité humaine et sur la justice globale. Dans un tel contexte, quel rapport les femmes et les féministes doivent-elles entretenir à l'État dans leurs luttes pour la justice sociale, la liberté, l'égalité et l'autonomie?

### **COURS 14 – VENDREDI 16 AVRIL 2021**

#### ➤ **Les femmes font-elles une différence en politique?**

Dans les sociétés occidentales contemporaines, la représentation politique est à la base du fonctionnement démocratique libéral et dans ces circonstances, nous nous demanderons comment les femmes et les féministes peuvent faire une différence. Cela permettra d'aborder différentes questions, notamment la présence des femmes en politique, les terrains par lesquels les femmes prennent le politique, les enjeux entourant les quotas et la parité ainsi que la question des différentes formes de pouvoir.

### **COURS 15 – VENDREDI 23 AVRIL 2021**

#### ➤ **Examen maison**

L'examen de fin de session aura lieu le jour même et de manière virtuelle. Les questions formulées porteront sur l'ensemble de la matière vue en classe, sur les lectures obligatoires ainsi que sur le propos des conférencières invitées. Les étudiant.es auront les cinq questions d'examen à leur disposition une semaine à l'avance. Trois questions seront pigées sur Zoom par l'enseignante le jour de l'examen et les étudiant.es devront répondre à deux d'entre elles durant les 24 heures imparties. L'examen doit être remis au plus tard le samedi 24 avril 2020 9 h 30, sur Moodle.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

### (1) Trois résumés et questions de lecture (15 %)

Description : pour neuf des séances de la session (cours 3, 4, 5, 6, 9, 10, 11, 13, 14), des lectures obligatoires doivent être effectuées par les étudiant.es. Il est possible de remettre au total 4 résumés et questions de lecture, mais les trois meilleurs seront retenus pour la note finale.

- Le résumé et la question de lecture doivent être remis sur Moodle le jeudi avant 23 h 55.
- Vous êtes responsable d'en effectuer le nombre minimal à l'obtention des points.

Dates : à remettre entre le 28 janvier 2021 et le 15 avril 2021, avant 23 h 55 les jeudis précédant les cours.

Pondération : chaque résumé compte pour 5 % du 15 % de la note finale.

### (2) Commentaire critique (5 %)

Description : il s'agit de formuler un commentaire critique (émettre une opinion argumentée) sur le texte de la semaine 7 (vendredi 26 février 2021 – Starhawk, 2015).

- Le commentaire critique doit être remis le jeudi précédant le cours avant 23 h 55 sur Moodle.

Date : jeudi 25 février 2021 avant 23 h 55.

Pondération : 5 % de la note finale.

### (3) Essai critique d'une œuvre (30 %)

Description : un essai critique sur une œuvre devra être effectué. Les œuvres proposées sont en lien avec des thématiques des cours 9, 10, 11.

- Le 12 février 2021 deux questions seront soumises par l'enseignante pour chacune des œuvres. L'étudiant.e devra ensuite formuler une réponse écrite à l'une des deux questions.

Les œuvres peuvent être achetées à L'Euguélonne, 1426, rue Beaudry, Montréal (Métro Beaudry) :

- Cynthia Cockburn. 2015. *Des femmes contre le militarisme et la guerre*, La Dispute : Paris, 164 pages.
- Orna Donath. 2019. *Le regret d'être mère*, Odile Jacob : Paris, 238 pages.
- Gwenola Ricordeau. 2019. *Pour elles toutes. Femmes contre la prison*, LUX Éditeur : Montréal, 235 pages.

Dates de remise sur Moodle en fonction de chaque œuvre : Donath – 16 mars 2021, avant 23 h 55; Cockburn – mardi 23 mars 2021, avant 23 h 55; Ricordeau – mardi 30 mars 2021, avant 23 h 55.

Pondération : 30 % de la note finale.

### (4) Animation d'une discussion autour de l'œuvre et plan détaillé de la présentation (10 %)

Description : les étudiant.es devront faire une présentation d'une durée de 10 minutes de l'œuvre lue et travaillée individuellement devant un petit groupe de la classe pour les informer des éléments importants du livre (Donath, 2019; Cockburn, 2015; Ricordeau, 2019).

Dates de remise en fonction de chaque œuvre : vendredi 12 mars 2021 (Donath); vendredi 19 mars 2021 (Cockburn); vendredi 26 mars 2021 (Ricordeau).

Pondération : 5 % seront attribués pour le plan de la présentation remis à l'enseignante + 5 % selon le résultat d'une évaluation par les pairs, totalisant 10 % de la note finale.

**(5) Examen maison de fin de session (35 %)**

Description : l'examen portera sur l'ensemble de la matière présentée en classe, sur les lectures obligatoires et sur le propos des conférencières invitées. Cinq questions seront soumises la semaine précédant l'examen (16 avril 2021) et le jour de l'examen (23 avril), trois questions seront posées sur Zoom et les étudiant.es devront répondre à deux d'entre elles

- Durée : 24 heures.

Date : du vendredi 23 avril 2021, 9 h 30 au samedi 24 avril 2021, 9 h 30. Remise sur Moodle.

Pondération : 35 % de la note finale.

**(6) Participation en classe (5 %)**

Description : la qualité de la participation en classe fera l'objet d'une co-évaluation entre les étudiant.es et l'enseignante. L'obtention des points suppose plus qu'une simple présence au cours. Votre participation consiste à respecter les interventions de vos collègues de classe, à contribuer aux discussions en petits groupes et en plénière et à savoir écouter de manière engagée. L'attribution de 5 % sera le résultat d'une auto-évaluation de l'étudiant.es.

Date : le formulaire d'auto-évaluation de la participation doit être complété avant 23 h 55 le jeudi 22 avril 2021.

Pondération : 5 % de la note finale.

**ENCADREMENT**

L'enseignante agira à titre de personne-ressource auprès du groupe tant au niveau du contenu théorique que de la création d'un climat propice aux apprentissages et à l'acquisition d'habiletés. Elle tiendra compte, autant que possible, du champ expérientiel de l'ensemble du groupe. Chacun des membres du groupe deviendra responsable de son propre processus d'apprentissage ainsi que du processus collectif d'apprentissage. Afin de permettre l'assimilation et l'intégration des connaissances, un climat de participation, de discussions ouvertes et de collaboration sera fortement encouragé.

Notez que pour vous soutenir dans vos travaux, il existe :

- Le Centre Paolo Freire (centre de ressources et de monitorat du Département de science politique) : <https://politique.uqam.ca/etudiants/ressources-academiques/155-centre-paulo-freire.html>.
- Il y a un outil de formation sur le site de la bibliothèque de l'UQAM : <http://www.bibliotheques.uqam.ca/InfoSphere/>.
- Blais, Mélissa, Eve-Marie Lampron, Isabelle Courcy et Rébecca Beauvais. 2015. *Guide méthodologique du certificat et de la concentration de premier cycle en études féministes*, Institut de recherches et d'études féministes, UQAM, Montréal, 33 pages. Lien : [https://iref.uqam.ca/upload/files/GUIDE\\_METHODOLOGIQUE\\_r%C3%A9vis%C3%A9.pdf](https://iref.uqam.ca/upload/files/GUIDE_METHODOLOGIQUE_r%C3%A9vis%C3%A9.pdf).

Par ailleurs, tout plagiat, dont la reprise à son compte de propos d'un.e auteur.e, si courte soit-elle, sans le.la citer, méritera minimalement un échec pour ce travail. Vous êtes prié.es de prendre connaissance des règlements régissant le plagiat et la fraude. Pour être corrigé, un travail doit correspondre aux normes habituelles de présentation et de rédaction.

Tout travail remis en retard sans entente au préalable avec l'enseignante se verra pénalisé de 5 % par jour de retard. Comme tous les dépôts sont électroniques et que les boîtes de dépôt seront bloquées l'échéance passée, prévoyez un petit délai pour éviter la congestion Web.

- Si une situation particulière personnelle grave peut vous causer un problème quant à l'échéancier, veuillez m'en informer à l'avance en prenant un rendez-vous par courriel. À noter : l'enseignante se réserve le droit de refuser tout accommodement.

## **PLAGIAT**

Vu l'ampleur et le nombre des infractions de nature académique tant dans notre institution que dans les autres universités, l'UQAM a modifié son Règlement No. 18 sur les « Infractions de nature académique ». Ce dernier s'articule autour d'une philosophie institutionnelle de « tolérance zéro » relativement aux actes de plagiat, autoplagiat, fraude, copiage, tricherie, falsification de document ou création de faux documents, etc. Ainsi, tou.te.s les étudiant.es se doivent de respecter les politiques et règlements de l'UQAM. Afin de favoriser la meilleure connaissance de ce règlement, nous vous invitons à lire, dans les plus brefs délais, le Règlement No. 18 sur les infractions de nature académique qui se trouve à l'adresse suivante : <http://www.instances.uqam.ca/reglements>.

Par ailleurs, le Service des bibliothèques a conçu une page Web sur le plagiat à l'adresse suivante : [www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/plagiat/](http://www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/plagiat/).

## **HARCÈLEMENT ET AGRESSIONS SEXUELLES À L'UQAM, c'est tolérance zéro!<sup>1</sup>**

Selon la Politique 16 de l'UQAM, « Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré et consiste en une pression indue exercée sur une personne, soit pour obtenir des faveurs sexuelles, soit pour ridiculiser ses caractéristiques sexuelles et qui a pour effet de compromettre son droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou son droit à la dignité ».

La Politique 16 désigne les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée. De plus, plusieurs des comportements identifiés par la Politique 16 peuvent être classés soit comme harcèlement soit comme agression selon l'intentionnalité et le contexte. Dans tous les cas, le harcèlement et les agressions s'insèrent dans des rapports de force et de domination et portent atteinte à l'intégrité physique et psychologique ainsi qu'à la sécurité de la personne.

---

<sup>1</sup> <http://sccuq.org/harcelement-agressions-sexuelles-luqam-cest-tolerance-zero/>.

## ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12<sup>e</sup> ou 13<sup>e</sup> cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

## CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

**Pour les étudiant.e.s** de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;

...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;

...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;

...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-vous voir au W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au [politique.cdp.fspd@uqam.ca](mailto:politique.cdp.fspd@uqam.ca)

Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel – FSPD UQAM



## **POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL**

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.

1. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
2. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
3. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
4. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
5. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
6. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
7. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

**Pour plus d'information :**

[http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique\\_no\\_16.pdf](http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf)

**Pour obtenir du soutien :**

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement

514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348

calacs@uqam.ca

[www.tredepourelles.org](http://www.tredepourelles.org)

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514-987-3185 Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

**La liste non limitative des infractions est définie comme suit :**

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

**Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).**

Vous pouvez consulter sur le site [r18.uqam.ca](http://r18.uqam.ca) des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.



## Guide à l'intention des enseignant(e)s de l'UQAM

### Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel (*Infractions*) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

### Conditions gagnantes pour éviter le plagiat!

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (voir [www.r18.uqam.ca](http://www.r18.uqam.ca)). Cette information est particulièrement utile aux étudiant(e)s de première année.
- Les orienter vers le site [www.infosphere.uqam.ca](http://www.infosphere.uqam.ca) pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant(e)s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant(e)s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen: les étudiant(e)s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligents. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen: noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant(e), car cela risquerait de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant(e)s, laissez l'étudiant(e) terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles :
  - que l'étudiant(e) fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
  - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant(e), échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

### Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement, version simplifiée

1. Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
2. Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
3. S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
4. Si l'étudiant(e) est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou [Marc-Olivier Desbiens](#), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



# RÈGLEMENT

SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE

# 18

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

**Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).**

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site [r18.uqam.ca](http://r18.uqam.ca). Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

**INFO**  
**SPHÈRE**

Infosphère est l'un de ces outils indispensables: un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.